BX
1419
R4
v.27
no 9

XXVIIe Année SEPTEMBRE 1921

# REVUE DOMINICAINE

Directeur : R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

## SOMMAIRE

SA SAINTETÉ BENOIT XV —LETTRE ENCYCLIQUE— Septième centenaire de la mort de S. Dominique

R.P. P.-M. GAUDRAULT, O.P. —L'EVOLUTION DE L'AUTORITÉ

R. P. CESLAS FOREST, O P. —SPIRITISME SANS ESPRITS—Essai d'explication

FRA DOMENICO —DANS L'ORDRE— A l'Etranger—Dans la Province

RECENSIONS

ABONNEMENTS

CANADA : $1.00 | ETRANGER : $1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 25 sous en plus par année

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

# "La Revue dominicaine"

PUBLIEE MENSUELLEMENT

La *Revue dominicaine,* à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre," publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou de droit canon, et même des études de philosophie, de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

*Collaborateurs à la Revue:*

RR. PP. ROULEAU, MERCIER, COUET, CHARLAND, BROSSEAU, DOYON, COTÉ, MARION, BÉRARD, RICHER, TRUDEAU, LEDUC, FOREST, PROULX, LAFERRIERE; MIGNAULT, BISSONNETTE, GAUDRAULT, des Frères-Prêcheurs ; BRETON, des Frères-Mineurs; L. LALANDE, de la Compagnie de Jésus ; VILLENEUVE, SIMARD, des Oblats de Marie ; MM. les abbés BROSSEAU, Curé de Saint-Jérôme ; COURCHESNE, Principal de l'Ecole Normale de Nicolet ; JEANNOTTE, Professeur au Grand Séminaire de Montréal ; MÉLANÇON, Chapelain du Pensionnat d'Hochelaga; DESCHESNES, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal ; LAFERRIÈRE, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; GÉLINAS, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières ; BEAUREGARD, Vicaire à Saint-Vincent de Paul de Montréal.

# L'école Commerciale Lalime Limitée.

**Est maintenant à LYSTER. P.Q.**

**CETTE FAMEUSE MAISON D'EDUCATION**

autrefois de St-Hyacinthe
a été transportée à Lyster—site extrêmement plus avantageux—et dans un local idéalement aménagé pour le confort des élèves.

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime qui peut maintenant recevoir un plus grand nombre d'élèves est toujours sous le contrôle et l'habile direction de son fondateur lui-même, M. B. LALIME.

## Les Cours sont commencés depuis le 15 Juillet.

mais les élèves peuvent s'inscrire à n'importe quelle date avec autant d'avantages.

**Demandez notre Prospectus.**

**Fondée en 1874**

# *La Banque d'Hochelaga*

**Capital Autorisé $10,000,000.**
**Capital et Réserve 8,000,000.**
**Total de l'Actif 75,700,000.**

L'Accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quelque soit le régime social sous lequel il viue, l'homme ne peut accroitre sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une **JUSTE ET SAINE ECONOMIE.**

Un **COMPTE D'EPARGNE** à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

**NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE**

A. C. CRÉPEAU, Gérant.
Succursale de St-Hyacinthe.

## A. BLONDIN & Cie,

**Plombiers-Sanitaires**

Fournisses à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz Bains, Water Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses

# Duckett & Duckett

## ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

**161 Girouard, ST-HYACINTHE**

TÉLÉPHONE BELL 31.

---

5 rue Mosgrave - OTTAWA - Tel. Rid. 295

# LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE D'OTTAWA

## (Ottawa Printing Co)

FONDEE DEPUIS AU DELA DE 25 ANS

LIVRES, — BROCHURES, — CALENDRIERS, — CIRCULAIRES, — EN-TÊTES DE COMPTES, — RELIURE, — ETC.

A publié : LE PROBLEME SCOLAIRE du T. R. P. A. Marion, O. P.—DIVORCE (éd. anglaise) du T. R. P. C. Forest, O. P.—BEAUHARNOIS du Rév. P. A. Leduc, O. P.—LA RESISTANCE AUX LOIS INJUSTES, du R. P. A. M. MIGNAULT, O. P.

# MIEL

RUCHER DE

CHS. PELOQUIN, APICULTEUR, ST-HYACINTHE, P. Q.

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE CANADIENNE

LANGEVIN & FILS

(Successeurs de La C ie LANGEVIN)

FABRIQUANT UNE LIGNE GENERALE DE BISCUITS

Tel. Bell 197 — 82 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P. Q.

M.O. DAVID & Cie,

Enrg.

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe

Grand Assortiment de

HARDES FAITES

Habillements faits sur commande à court avis.

Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils,

Marchandises Sèches

et Nouveautés. . .

67 Rue St-François

ST-HYACINTHE

TELEPHONE 30.

J. D. DESROSIERS — ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

143 RUE CASCADES — ST-HYACINTHE, Q. . .

Téléphone Bell 401

# Casavant Frères

**FACTEURS D'ORGUES**

## St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEUMATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

---

**Arthur Ledoux**

**OPTICIEN BIJOUTIER**

ST. HYACINTHE P.Q.

TEL. No:10 — 201 RUE CASCADES.

---

# L. P. MORIN & FILS ENREG.

**ENTREPRENEURS-MENUISIERS**

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

SPÉCIALITÉ

**Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles**

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Coin des rues

**St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q**

---

## EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

**Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE**

# UNIQUE au MONDE

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance.

Ce traitement, inventé et pratiqué avec succès par le Dr J. N. Paul Fournier depuis huit ans, est unique au monde et fait l'étonnement de tous les professionnels en art dentaire.

**Pour plus amples informations, s'adresser au**

BUREAUX DU DR J. N. PAUL FOURNIER

182 Rue Girouard,

Téléphone 40 St-Hyacinthe, Qué.

---

TEL. BELL : Magasin 27. — Résidence 83.

## HUBERT & DUPONT

**Successeurs de Joseph Lebrun**

MARCHANDS DE

## Grains et Farines, de toutes sortes,

**Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.**

## Coin des Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE, Qué.

---

Telephone Bell 310 Carrosse No 2 Carriage

## JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

Entrepreneur de Pompes funèbres

No. 30 rue Laframboise

ST-HYACINTHE, QUE.

No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc Automobile. EXPRESS,

---

## LE BAZAR

*U. FOURNIER*

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

# ENCYCLIQUE FAUSTO APPETENTE DIE

*adressée par S. S. Benoît XV aux Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Saint-Siège à l'occasion du VIIème centenaire de la mort de saint Dominique*

Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique,

L'heureux jour approche où, il y a sept cents ans, Dominique, cet astre de sainteté, a quitté ce séjour misérable pour le royaume de l'éternelle félicité. Depuis longtemps, nous sommes du nombre de ses plus fervents dévots, surtout depuis le jour où Nous fut confiée l'Eglise de Bologne, qui garde ses cendres avec une piété jalouse; aussi Nous est-il fort agréable de pouvoirf convier, du haut de cette Chaire Apostolique, le peuple chrétien à glorifier la mémoire de ce grand Saint. Satisfaction pour Notre piété, cet appel Nous paraît également le moyen de remplir un grand devoir de gratitude envers le saint fondateur et son illustre famille.

Homme de Dieu sans partage et réalisant pleinement le sens de son nom *Dominique* "qui appartient au Seigneur", il ne fut pas moins totalement l'homme de la sainte Eglise, qui voit en lui un invincible champion de la foi; et l'Ordre des Prêcheurs, fondé par lui, s'est toujours montré un des plus fermes ramparts de l'Eglise romaine. Ce n'est dons pas seulement *pendant sa vie* que Dominique *le solide appui du temple,* il en assura la défense pour les siècles à venir et ce sont bien, semble-t-il, des paroles prophétiques que prononça Honorius III quand, en approuvant la règle nouvelle, il fit cette déclaration: "Nous entrevoyons dans les membres de ton Ordre de futurs athlètes de la foi et de véritables lumières du monde."

En effet, chacun le sait, pour répandre le royaume de Dieu, Jésus-Christ ne s'est servi d'autre instrument que de la prédication de l'Evangile, c'est-à-dire de la voix éclatante de ses hérauts, envoyés semer à travers le monde la

doctrine du ciel: Enseignez, dit-il, *toutes les nations; prêchez l'Evangile à toute créature.* Ainsi, grâce à la prédication des apôtres, de saint Paul surtout, suivie plus tard de l'enseignement des Pères et des Docteurs, les esprits s'illuminèrent aux rayons de la vérité et les coeurs s'éprirent d'amour pour toutes les vertus. Appliquant exactement la même méthode dans l'oeuvre du salut des âmes, Dominique s'assigna comme but, pour lui et ses fils de *livrer aux autres le fruit de leurs propres méditations;* c'est pourquoi, outre la pratique de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance religieuse, il fit à son Ordre un devoir rigoureux et sacré de se livrer avec zèle à l'étude de la doctrine et à la prédication de la vérité.

Or, trois éléments caractéristiques ont distingué la prédication dominicaine; une grande solidité de doctrine, une docilité fidèle et absolue à l'égard du Siège Apostolique, une piété toute spéciale envers la Sainte Vierge.

Encore qu'il se soit senti de bonne heure la vocation de prédicateur, Dominique, avant d'aborder ce ministère, étudia longuement la philosophie et la théologie au collège de Palencia, et, prenant pour guides et maîtres les saints Pères, dont il avait approfondi la doctrine, il s'assimila la féconde substance de la Sainte Ecriture, particulièrement des écrits de saint Paul.

La valeur de sa science des choses divines ne tarda pas à se révéler dans les discussions que Dominique soutint contre les hérétiques; bien que ceux-ci fussent armés de toutes les ressources du talent et de la fourberie pour donner l'assaut aux dogmes de la foi, on admirait avec quelle vigueur il les confondait et les réfutait. On le vit surtout à Toulouse, qui passait alors pour le centre et la capitale des hérésies, et où s'étaient donné rendez-vous les plus doctes ennemis de l'Eglise. L'histoire rapporte comment, entouré de ses premiers compagnons, remarquables par leur activité et leur talent de parole, il tint victorieusement tête à l'insolence des hérétiques, et comment, non content de refréner leur audace, il toucha si bien leurs coeurs par son éloquence et sa charité, qu'il en ramena un grand nombre dans le sein de leur mère l'Eglise catholique

Dans ses luttes pour la foi, il était assisté visiblement par Dieu lui-même; un jour, notamment, comme il avait

accepté de subir une épreuve imposée par les hérétiques, épreuve consistant, pour chaque docteur, à jeter son livre au feu, les flammes consumèrent les autres ouvrages, ne respectant et ne laissant intact que le sien. L'oeuvre puissante de Dominique délivra ainsi l'Europe du péril de l'hérésie des Albigeois.

Dominique voulut que cette solidité de doctrine fût également le glorieux apanage de ses fils. A peine eut-il obtenu du Siège Apostolique l'approbation de son Ordre et la confirmation du noble titre de prêcheur, qu'il décida de fonder ses couvents dans le voisinage immédiat des plus célèbres Universités, pour permettre à ses religieux de se développer plus aisément dans tous les ordres de connaissance et donner occasion à un plus grand nombre d'étudiants d'entrer dans sa famille nouvelle.

Aussi, l'Institut dominicain s'est-il, dès le début, signalé comme un Ordre doctrinal. Ce fut toujours comme sa mission et son privilège de guérir les maux causés par l'erreur sous ses diverses formes et de répandre la lumière de la foi chrétienne: il n'est pas, en effet, de pire obstacle au salut éternel que l'ignorance religieuse et la perversion des esprits. Il n'est donc pas surprenant que tous les regards et l'attention générale se soient tournés vers cette nouvelle et féconde forme d'apostolat, qui, à l'Evangile et aux enseignements des Pères, qu'elle prenait pour base, joignait le précieux appoint de connaissances de tout genre

La sagesse divine elle-même sembla s'exprimer par la bouche des fils de saint Dominique, alors que brillaient parmi eux de puissants hérauts et défenseurs de la doctrine chrétienne,tels Hyacinthe de Pologne, Pierre le Martyr, Vincent Ferrier; des esprits remarquables pour leur génie et versés dans les sciences les plus élevées, tels Albert le Grand, Raymond de Pennafort, Thomas d'Aquin, ce fils de Dominique dont Dieu *daigna* se servir, plus que de tout autre docteur, pour *illuminer son Eglise.* Aussi bien, cet Ordre, qui fut toujours si apprécié pour son apostolat de la vérité, s'est-il vu décerner son plus beau titre de gloire le jour où l'Eglise proclama que la doctrine de saint Thomas était sa propre doctrine, et donna aux étudiants catholi-

ques pour maître et saint patron ce Docteur que les Papes avaient comblé des éloges les plus insignes.

Cette ardente préoccupation de demeurer fidèle à la foi et de la défendre s'accompagnait chez Dominique, d'un absolu dévouement au St-Siège. C'est ainsi que l'on rapporte que prosterné aux pieds de Notre prédécesseur Innocent III, il se voua à la défense du Pontificat Romain, et que ce même Pape le vit en songe, la nuit suivante, soutenant vigoureusement de ses épaules l'édifice chancelant de la Basilique de Latran. L'histoire relate cet autre fait; à l'époque où il formait à la perfection chrétienne les premiers disciples qui s'étaient mis à son école, Dominique eut l'idée de constituer comme une sainte milice composée de laïques pieux et dévoués, qui aurait pour double objet de défendre les droits de l'Eglise et de barrer énergiquement la route aux hérésies. C'est de cette pensée que naquit le Tiers-Ordre dominicain, qui, en répandant chez les gens du monde la pratique de la vie parfaite, devait être pour notre Mère la Sainte Eglise un glorieux fleuron en même temps qu'un véritable rempart.

Du fondateur, cet attachement si étroit à la Chaire de saint Pierre passa en héritage à ses fils. Chaque fois que, par suite de l'égarement où les erreurs plongeaient les esprits, l'Eglise eut à souffrir des soulèvements populaires ou des injustices des princes, le Saint-Siège trouva dans les fils de saint Dominique de valeureux défenseurs de la vérité et du droit, dont le concours lui était fort utile pour conserver le prestige de son autorité. Qui ne se souvient des éminents services rendus dans cet ordre d'idées par la fille de saint Dominique Catherine de Sienne? Poussée par l'amour de Jésus-Christ, elle surmonta d'incroyables difficultés pour décider le Souverain Pontife—personne n'y avait réussi avant elle—à revenir, après une absence de soixante-dix ans, sur son Siège de Rome; plus tard, à l'heure où un schisme affreux déchire l'Eglise d'Orient, elle retient une grande partie de la chrétienté dans la fidélité et le dévouement au Pape légitime.

Enfin, pour point parler des autres titres de gloire, on ne saurait oublier que la famille dominicaine a donné à l'Eglise quatre Papes célèbres: le dernier, saint Pie V, a rendu d'immortels services à la religion et à la société:

après s'être assuré, à force d'instances et d'exhortations, l'alliance militaire des princes chrétiens, il défit définitivement les forces turques près des îles Echinades, sous l'égide et avec le secours de la Très Sainte Vierge, qu'il ordonna, pour ce fait, d'invoquer sous le titre de *Secours des chrétiens Auxilium christianorum*.

Le même épisode met aussi en vivre lumière le troisième élément qui caractérise, disions-Nous la prédication dominicaine: une dévotion toute spéciale envers la puissante Mère de Dieu. On raconte, en effet, que le Pape apprit miraculeusement que l'on remportait la victoire de Lépante au moment même où, dans tout l'univers catholique, les Confréries pieuses invoquaient Marie en se servant de la formule du saint Rosaire que le fondateur des Prêcheurs avait lui-même instituée et qu'il avait ensuite donné mission à ses fils de répandre dans le monde entier.

C'est, en effet, à la Très Sainte Vierge une affection toute filiale et en espérant par-dessus tout en son patronage, que Dominique prit en mains la cause de la foi. Dans sa lutte contre les hérétiques Albigeois, qui attaquaient en proférant d'horribles blasphèmes, l'ensemble des vérités de la foi et spécialement la maternité divine et la virginité de Marie, Dominique, tout en vengeant de toutes ses forces la sainteté de ces dogmes, implorait le secours de la Vierge Mère en lui adressant très fréquemment cette invocation: "Souffrez que je vous loue, Vierge sainte; fortifiez-moi contre vos ennemis."

Combien était agréable à la Reine du ciel cette conduite de son très dévot serviteur, on peut aisément le déduire du fait que c'est par Dominique que Marie voulut enseigner à l'Eglise, Epouse de son Fils, le très saint Rosaire: cette prière tout ensemble vocale et mentale — méditation des principaux mystères de la religion accompagnant la récitation de quinze *Pater* et d'autant de dizaines d'*Ave Maria* — est merveilleusement propre à nourrir la piété et à exciter les âmes à la pratique des vertus.

Dominique était donc bien inspiré quand il demandait à ses disciples de s'efforcer souvent et avec zèle, dans leurs prédications, de rendre familière à leur auditoire cette forme de prière, dont il avait pleinement constaté l'utité. Il était, en effet, persuadé de deux choses: d'une part,

Marie est si puissante auprès de son divin Fils que toutes les graces accordées par Dieu aux hommes leur sont toujours données par l'intermédiaire et au gré de la Sainte Vierge; d'autre part, Marie est si bonne et si miséricordieuse que, accoutumée à secourir spontanément ceux qui souffrent, elle est absolument incapable de repousser ceux qui implorent son secours. Aussi, celle que l'Eglise a l'habitude de saluer *Mère de grâce et Mère de miséricorde,* s'est toujours montrée telle, surtout quand on a eu recours au Saint Rosaire; et c'est pourquoi les Pontifes Romains n'ont jamais négligé une occasion d'exalter l'efficacité du Rosaire Marial et de l'enrichir du trésor des indulgences.

De nos jours — vous le comprenez sans peine, Vénérables Frères, — l'Institut dominicain n'est pas appelé à rendre de moins grands services qu'à l'époque de sa fondation. Que d'âmes aujourd'hui privées de ce pain de vie qu'est la doctrine céleste et qui se meurent d'une sorte d'inanition! que d'esprits séduits par une apparence de vérité et que détournent de la foi les déguisements multiples de l'erreur! Et si les prêtres veulent, en leur distribuant la parole de Dieu, apporter à toutes ces détresses les secours qu'elles attendent, combien il importe qu'ils soient enflammés du désir de sauver leurs frères en même temps qu'armés d'une solide connaissance des choses de Dieu! Que de fils de l'Eglise également, ingrats et infidèles, qui se sont détournés du Vicaire de Jésus-Christ par ignorance ou perversion de volonté, et qu'il faut ramener dans le sein de notre commune Mère! Pour porter remède à ces maux et aux calamités de tout genre dont souffre le monde, combien nous est nécessaire le maternel patronage de Marie!

Les fils de saint Dominique ont donc un champ d'apostolat presque sans bornes où déployer très utilement leur zèle en vue du salut de tous. Aussi Nous demandons instamment qu'à l'occasion de ce centenaire tous les membres de cette Ordre se renouvellent pour ainsi dire sur le modèle de leur très saint Fondateur et prennent la résolution de se montrer chaque jour plus dignes d'un tel Père. Ceux de sesf ils qui appartiennent au premier Ordre donneront, comme il convient, l'exemple aux autres sur ce point et se livreront dorénavant avec plus de zèle encore

à la prédication de la parole de Dieu, en vue de développer parmi les fidèles, en même temps que l'attachement au successeur de saint Pierre et la dévotion à la Vierge Marie, la connaissance et la défense de la vérité. Mais l'Eglise espère beaucoup aussi du dévouement des Tertiaires dominicains, s'ils s'appliquent avec ardeur à se régler sur l'esprit de leur Patriarche, en enseignant aux ignorants les préceptes de la doctrine chrétienne. Nous désirons et souhaitons qu'ils s'adonnent nombreux et empressés à cet apostolat, qui est de la haute importance pour le salut des âmes. Nous demandons enfin que tous les enfants de saint Dominique se préoccupent particulièrement de rendre habituelle chez tous les chrétient la récitation du Rosaire Marial, que Nous-même, à suite de Nos prédécesseurs, notamment de Léon XIII, d'heureuse mémoire, Nous avons recommandée lorsque l'occasion s'en est présentée et que Nous recommandons encore avec insistance en cette époque si troublée; si l'on parvient à généraliser ainsi cette pratique de dévotion, Nous estimons que les fêtes de ce centenaire auront eu un résultat satisfaisant.

Dès maintenant, comme gage des divines faveurs et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons avec une religieuse affection, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos fidèle, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête des Princes des Apôtres, le 29 juin 1927, septième année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, PAPE

# L'EVOLUTION DE L'AUTORITÉ

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt un article intitulé "L'évolution de l'autorité", paru dans la *Revue Trimestrielle* de mars dernier. La question est en elle-même très intéressante, et, aujourd'hui, de la plus haute importance. Une grosse part du malaise social vient de ce que l'on méconnaît l'autorité. Depuis le XVIIIe siècle surtout on s'est appliqué à "en énerver la vigueur et à en amoindrir la majesté," (1) en lui niant son origine divine. Aussi bien, est-ce faire oeuvre de saine philosophie, oeuvre vraiment chrétienne, que de travailler à relever l'autorité, à lui redonner, avec son prestige, sa vigueur.

S'attaquer à l'autorité c'est faire oeuvre antisociale; la défendre, par contre, et combattre pour elle c'est travailler à consolider le fondement même de l'édifice social. Il faut donc encourager fortement ceux qui s'efforcent de faire mieux connaître ce qu'est l'autorité, âme même de la société.

L'article dont nous parlons ici a ce mérite de l'effort: nous sommes heureux d'en féliciter l'auteur. Nous regrettons cependant d'avoir à faire des réserves sur l'exposé de la doctrine. Il y a au cours de "L'Evolution de l'autorité" quelques imprécisions, nous dirons volontiers: quelques confusions, qui pourraient certainement être mal interprétées par des lecteurs non avertis. Nous croyons que si le malentendu est resté dans le domaine du possible, cela tient à la difficulté même de la question. Peut-être aussi M. Parent a-t-il trop jeté au vent les questions de détail.

* * *

Nous voudrions cependant que le vent eût emporté, dans la définition de la société, deux petits mots, qui détruisent tout-à-fait le sens accepté de ce terme dans la philosophie sociale. "Le mot de société, dit M. Parent, ne concerne en rien l'occupation d'un territoire défini. Il s'applique à l'homme en tant qu'être sociable et vivant en groupe organisé *ou non*. Il ne requiert que l'existence

(1) Léon XIII. Diuturnum.

d'une population." Cette définition, croyons-nous, n'est pas juste. La société se définit par les philosophes: "Une agrégation, un ensemble d'hommes qui se réunissent en vue d'atteindre une fin commune et déterminée." C'est, en d'autres termes, l'union d'êtres intelligents qui s'accordent dans la poursuite d'une fin que tous connaissent et veulent, à savoir le bien commun.

Ainsi donc, la société comporte essentiellement l'idée de fin unique, d'accord des intelligences qui saisissent cette fin, d'harmonie des volontés qui y tendent, de coordination des moyens pour y arriver.

Ne faut-il pas une forte organisation, un lien très puissant, pour de toutes ces intelligences, n'en faire qu'une, pour unir toutes ces volontés diverses et en faire une seule force, tendant à la réalisation d'une même fin, cherchant un seul bien: le bien de tous, à l'encontre même des intérêts privés? Dans une multitude incohérente dans un groupe non organisé chacun cherche son bien particulier. Mille volontés diverses créent mille fins diverses, qu'elles chercheront à atteindre par mille moyens, tous plus ou moins opposés les uns aux autres et se combattant. L'état de cette société non organisée se rapprocherait beaucoup de celui que Hobbes donne comme naturel à l'homme: l'état de lutte de tous contre tous. Il est facile de le comprendre. Tous les hommes, mûs par les mêmes lois d'égoïme, veulent jouir, tous ne cherchent que leurs intérêts particuliers. Ils ont droit à tous ce qui pourra les satisfaire. Ainsi, chacun peut, aux dépens d'autrui, s'emparer de tout ce qu'il convoite. De là résistance contre le ravisseur, et, comme conséquence, l'état de lutte. Aussi bien, pour remédier à ce désordre, Hobbes eut recours à une organisation qui subordonne les intérêts particuliers au bien commun et soumet toutes les volontés à une volonté souveraine qui a charge de conduire ses commettants à une fin unique et supérieure.

Evidemment, nous ne voulons pas prétendre que la doctrine de M. Parent se confond avec celle de Hobbes. Nous disons seulement que concevoir la société comme groupe non organisé, c'est détruire l'idée même de société pour donner libre jeu aux intérêts privés, nullement restreints par une subordination à un bien supérieur.

* * *

Après avoir donné sa définition, M. Parent, traite de l'origine de la société et du pouvoir civil. Nous croyons que l'auteur de l'Evolution de l'autorité a confondu ici deux choses bien distinctes: l'origine philosophique et l'origine historique de la société et de l'autorité. M. Parent semble parfois parler de l'origine historique et nous le surprenons deux lignes plus loin à traiter de l'origine philosiphique pour revenir ensuite à la question historique. Pour justifier nos dires, nous citerons M. Parent, "Comme nous l'avons vu déjà, écrit-il, il est très important que l'autorité puisse se justifier, et il va de soi qu'il en est de même du droit public. Or ce n'est qu'en partant du début de la Cité qu'on peut établir leur légitimité; car comment les justifier sans remonter à leur source et au principe dont ils dépendent. C'est d'ailleurs de cette façon qu'on a tenté de les combattre. On a bien été forcé de recourir au même procédé pour les défendre. Pour les fins de ce travail, l'origine de l'autorité seule nous intéresse présentement, mais il nous sera impossible d'ignorer dans le cours de nos recherches, la naissance de la société civile."

Puis, M. Parent commence son exposé de l'origine de l'autorité: "Les uns font dépendre l'autorité du droit divin". Viennent ensuite les théories de Hobbes, Locke, Rousseau, enfin ce que l'auteur appelle les "Explications modernes de l'origine de l'état."

Nous le répétons, il y a ici confusion. Lorsque nous traitons de l'origine philosophique de la société, nous nous demandons quel est le principe qui explique le fait de la société: Est-ce un besoin inhérent à la nature de l'homme, déposé en lui par l'auteur de la nature? Est-ce plutôt un acte de la seule volonté de l'homme, nullement exigé par sa nature, mais librement consenti? Faut-il plutôt placer ce principe dans les forces évolutives de la matière? Ce sont là les trois théories philosophiques de l'origine de la société: la théorie catholique, la théorie du contrat social, enfin la théorie de l'école naturaliste.

Mais lorsque l'on cherche comment, quand, où la société actuelle s'est organisée, lorsque, suivant les âges, on remonte au début de la cité, à la naissance de la société civile, on cherche alors l'origine historique de la société.

La théorie du droit divin ou du droit naturel est philosophique; la théorie du contrat social est philosophique; la théorie de l'école naturaliste est philosophique; la théorie de Fustel de Coulanges est historique.

Suivant les besoins que la nature a mis en eux, les hommes s'organiseront en société. Mais, la naissance historique de la société dépendra d'un principe plus haut qui commande cette formation de la société humaine. Ou bien, sans aucun besoin naturel, l'homme, de son propre gré, suivant le libre consentement de sa volonté, choisira de vivre avec ses semblables dans une union de volonté, tendant à une même fin. La société aura pris historiquement naissance, mais son origine dépendra alors philosophiquement, comme de sa cause, de la libre volonté de l'homme.

Quand Fustel de Coulanges par contre, se demande qu'elle est l'origine historique de la société, il ne s'occupe pas de savoir quel principe a causé sa naissance, il se demande: comment a-t-elle commencé, a-t-elle eu telle forme ou telle autre, comment s'est-elle développée. C'est l'origine historique.

Aristote et saint Thomas distinguent très bien ces deux choses. Comme origine philosophique ils assignent la nature ou l'auteur de la nature: "Homo est ex natura animal civile." Comme origine historique, le régime patriarchal: "L'autorité royale sur les cités ou les nations n'a donc été tout d'abord que le développement naturel du pouvoir des chefs de famille, des villages ou des tribus."

Si M. Parent veut traiter de l'origine historique pourquoi fait-il intervenir la théorie du droit divin, pourquoi la théorie du contrat social, toutes deux philosophiques? Si au contraire il veut parler de l'origine philosophique, pourquoi alors les théories de Woodrow Wilson, McLenan et Jenks qui ne sont que des recherches historiques? D'ailleurs! les termes de "début de la cité, naissance de la société civile," ne conviennent qu'à l'origine historique et ce serait mal s'exprimer pour désigner l'origine philosophique.

M. Parent n'aurait-il pas cru que la théorie du contrat social est purement historique? Voici ce qui nous porte à le penser: "Ce n'est qu'en partant du début, de la cité qu'on peut établir leur légitimité (de l'autorité et du droit public). Car comment les justifier sans remonter à leur

source et au principe dont ils dépendent. C'est d'ailleurs de cette façon qu'on a tenté de les combattre."

Si nous interprétons bien la pensée de M. Parent, il fait là allusion à la théorie du contrat social, qu'il rapportera plus bas. Or cette théorie est avant tout philosophique. Il est évident que Rousseau et les autres exposent en même temps l'origine historique de la société, mais non comme le fait Fustel de Coulanges. Ils rattachent ce fait à un principe supérieur qui le commande et le cause: la libre volonté de l'homme.

Il y a donc dans l'exposé de M. Parent cette confusion entre les deux origines historique et philosophique de la société.

* * *

M. Parent semble adopter l'hypothèse de Fustel de Coulanges. C'est l'opinion d'Aristote et de saint Thomas, en fait la plus vraisemblable. Puis, M. Parent expose les différentes phases ou étapes par lesquelles a passé la société, conséquemment l'autorité, dans son évolution. C'est d'abord le régime patriarchal, "la deuxième phase a été la religion, la troisième étape est l'influence du milieu, la guerre c'est la quatrième phase, enfin la cinquième et dernière période est économique, c'est l'industrie et le commerce."

Nous devons avouer qu'ici encore il y a confusion entre des choses bien distinctes, entre des phases ou étapes de l'évolution sociale, et des facteurs de cette même évolution. Que le régime patriarchal soit considéré comme une étape dans le développement de la société, nous l'acceptons volontiers. Mais que la religion, l'influence du milieu, la guerre, l'industrie et le commerce soient des phases distinctes dans l'organisation civile et l'évolution de l'autorité, c'est ce que nous n'admettons pas.

Phase ou étape s'applique généralement à ce qui occupe un point précis, une période déterminée dans le temps, on dit ainsi: les phases de l'histoire, les étapes d'une conversion. Un facteur est un principe ou un agent qui a une influence réelle, physique ou morale, dans la production, le développement d'une chose. Nous pouvons bien, entre deux points du temps, fixer le régime patriarchal: il est à l'origine de la société, puis il disparaît pour faire place à une organisation plus parfaite. D'après Fustel de Cou-

langes nous voyons se succéder dans cet ordre, la famille, la phratrie, la tribu, enfin la cité. Ce sont des étapes dans la naissance de la société.

Pouvons-nous également limiter entre deux dates la religion, l'influence du milieu, la guerre, l'industrie et le commerce? A toutes les étapes du développement social leur influence s'est fait sentir. La religion a présidé à la naissance de la société, et depuis elle est son meilleur soutien. Les sociétés ont péri quand elles ont abandonné leurs dieux et renié leurs religions. "Le culte de l'ancêtre, écrit Fustel de Coulanges, a groupé la famille autour d'un autel. De là la première religion, les premières prières, la première idée du devoir et la première morale; de là aussi la propriété établie, l'ordre de la succession fixé; de là enfin tout le droit privé et toutes les règles de l'organisation domestique. Puis la croyance grandit, et l'association en même temps. A mesure que les hommes sentent qu'il y a pour eux des divinités communes, ils s'unissent en groupes plus étendus. Les mêmes règles, trouvées et établies dans la famille, s'appliquent successivement à la famille, à à la phratrie, à la tribu, à la cité.

Embrassons du regard le chemin que les hommes ont parcouru. A l'origine, la famille vit isolée et l'homme ne connaît que des dieux domestiques. Au-dessus de la famille se forme la phratrie avec son dieu. Viennent ensuite la tribu et le dieu de la tribu. On arrive enfin à la cité et l'on conçoit un dieu dont la providence embrasse cette cité entière. Hiérarchie de croyance, hiérarchie d'association. L'idée religieuse a été chez les anciens, le souffle inspirateur et organisateur de la société."

Nous pouvons ajouter que jusqu'à nos jours l'idée religieuse, la religion a été le souffle de vie qui a conservé les société. Nous le répétons, c'est la diminution de la religion dans les sociétés, c'est l'affaiblissement de ce souffle de vie qui a entraîné la ruine de plusieurs sociétes anciennes, et fait le malheur des sociétés modernes.

Nous avons été grandement surpris par une note de M. Parent au cours de son article. "Il est bon de remarquer aussi, écrit-il, que si la religion a d'abord été un agent d'union pour les hommes, elle a bientôt perdu ce caractère. Depuis l'ère chrétienne surtout, elle a plutôt été

un facteur de désunion et de discorde entre les individus et entre les nations. Rien ne fait plus penser, pour ne citer qu'un exemple, aux guerres de religion du Moyen-Age, comme la guerre sainte dont est menacée la chrétienté de la part des Asiatiques et des populations indigènes de l'Afrique." Et plus loin, dans la même note, M. Parent semble accepter l'opinion de M. Henri Michel. "M. Henri Michel, écrit M. Parent, dans son livre intitulé "L'idée de l'état en France depuis la Révolution, "attribue au christianisme une influence bien inattendue, mais qui ne manque pas de vraisemblance. Le christianisme, d'après cet auteur, aurait engendré l'individualisme, en opposant la Cité de Dieu à la cité civile. Nous l'avons vu, le monde païen confondait la vie religieuse et la vie politique. A partir de l'ère chrétienne, le spirituel est en marge, ou à côté, ou au-dessus du temporel, mais il en est séparé."

Nous n'acceptions sûrement pas cette opinion de M. Parent que "depuis l'ère chrétienne surtout la religion a plutôt été un facteur de désunion et de discorde entre les individus et entre les nations."

Il est très vrai que chez les païens la société civile et la société religieuse n'ont jamais été nettement distinguées. La religion servait plutôt l'état qui l'absorbait à son profit. Ces religions particularistes, enfermées dans les limites d'un territoire, soudées étroitement aux institutions nationales, étaient impuissantes à garder leur autonomie en face du pouvoir civil qui incarnait la nationalité. Et dans ces états, à religions privées, chaque famille avait ses dieux domestiques, qui séparaient bien plus qu'ils n'unissaient, puisque aucun membre mâle d'une famille ne pouvait être incorporé dans une famille étrangère, et que pour entrer, par mariage, dans une autre famille, la femme devait renoncer au dieux de ses pères.

L'union était-elle ainsi plus grande entre les individus? Etait-elle plus grande entre les nations? Mais, toute l'histoire de ces nations et de ces villes est celle de leurs guerres internationales et civiles. M. Parent ne nous dit-il pas lui-même: "Les peuples qui allaient à la guerre emportaient avec eux leurs dieux. Homère et Virgile nous font assister aux combats qui se livraient dans l'Olympe, en même temps que les hommes se massacraient sur la terre."

L'histoire ancienne est pleine de tout cela, aussi loin que l'on puisse remonter. Et c'est un rude argument contre la guerre quatrième phase! A moins que cette quatrième phase ne s'étende de la naissance de la société au vingtième siècle.

Et depuis l'ère chrétienne? Le Christ apporta sur la terre cette idée inconnue jusqu'alors d'un royaume universel. De cette idée divine est née cette chose divine aussi qu'est l'Eglise, ayant une fin qui n'est la fin propre d'aucun état, mais la fin dernière de tous, prenant ses sujets parmi les sujets de toutes les autres sociétés indistinctement; ayant une sonstitution, une hiérachie, une doctrine, des lois, tout cela façonné de main divine, et apte à s'adapter à toutes les civilisations, à toutes les races, et à toutes les phases du développement humain. Les nations pourront s'écrouler, les régimes se succéder, l'Eglise sera toujours là, prête à jouer sous les formes renaissantes des sociétés passagères, le même rôle éternel d'assurer la même destinée future de tous les hommes. *Ruunt et stat!*

Est-il un facteur d'union plus fort que cette religion chrétienne qui donne à tous les individus un même père, leur assigne une même fin à obtenir par les mêmes moyens? Il n'y a qu'un seul commandement: l'amour de Dieu et du prochain, "ut unum sint." C'est la fraternité universelle dans le Christ, c'est l'union parfaite dans l'unité de l'Eglise.

De plus, toutes les nations en prenant le christianisme comme religion d'état, en reconnaissant dans la fin de la religion le but suprême auquel elles doivent tendre, en mettant, en conséquence, leurs lois en harmonie avec le dogme, la morale et les lois de l'Eglise, toutes les nations en arrivèrent à une véritable union entre elles, basée sur une entière conformité d'idées, d'intérêts, de tendances et de législation, ce fut ce que l'on appela la chrétienté. Chaque nation eut sa fin propre, mais en se groupant autour de l'Eglise, elles reçurent d'elle une sorte d'unité sociale. C'était là la vraie société des nations, qui valait bien celle de Wilson!

Mais il y a eu des guerres! Oui, il y a eu des guerres, chaque fois qu'oubliant les principes chrétiens, les gouvernements se sont éloignés de la religion. Ce n'est pas la religion qu'il faut en accuser. Il y aura encore des guer-

res et la religion n'en sera pas plus responsable que par le passé, même si ces guerres sont saintes!

Quant à l'affirmation que le christianisme aurait engendré l'individualisme, elle n'est pas mieux fondée! Il n'est pas juste de dire que le christianisme a effectué la séparation entre la cité de Dieu et la cité civile, que la sosociété religieuse et la société civile sont opposées. Distinction ne signifie pas séparation, subordination ne le dit pas davantage. Dans un vivant le corps et l'âme se distinguent, ils ne sont pas séparés; l'un est subordonné à l'autre tous les deux se donnent dans leur, ordre, mutuel secours. Il en est ainsi de l'Eglise et de l'état. La société civile est subordonnée à l'Eglise parce que sa fin est le bien terreste tandis que l'Eglise s'occupe de conduire l'homme à sa fin ultime: le bonheur éternel. Alors, dans l'union de cette subordination l'Eglise et l'état s'entr'aident.

Personne ne niera cependant qu'il y ait aujourd'hui un fort courant d'individualisme. D'où vient-il? De la Réforme. Le protestantisme, avec le libre examen, l'individualisme complet dans l'ordre religieux. Il n'y avait qu'à transposer. Si chacun est de droit naturel seul juge de ce qu'il doit croire, s'il est indépendant de toute autorité en matière de foi, pourquoi, à plus forte raison, chaque citoyen ne le serait-il pas en matière politique? L'individualisme religieux entraîne avec lui l'individualisme dans l'ordre social, c'est une conséquence logique.

Nous avons donné beaucoup d'attention à cette note de M. Parent, nous croyons que l'afformation en valait la peine.

* * *

Nous avons vu que la religion a été, à tous les âges, un facteur dans l'organisation et le maintien de la société civile et non une étape. Il en est de même de l'influence du milieu, de la guerre, de l'industrie et du commerce.

L'influence du milieu a toujours eu son action, au premier âge de l'histoire comme au vingtième siècle. Pourquoi le régime patriarchal? Parce que le milieu ne se prêtait pas à une société plus parfaite Pourquoi avec le temps, a-t-on passé par la phratrie, la tribu, la cité? Parce que le milieu changeant, j'entends par là toutes les circonstances, ce développement devenait néces-

saire. Pourquoi, au cours des siècles, toutes ces évolutions et toutes ces révolutions? Toujours parce que le milieu offrait alors des circonstances que d'autres siècles n'avaient pas connues. L'influence du milieu joue encore son rôle de nos jours, et il est bien triste de dire qu'au point de vue social elle est plutôt néfaste.

Nous disions plus haut que la guerre ne peut être la quatrième phase. Quel est le siècle qui n'ait eu ses guerres? La guerre a été réellement un facteur très important dans l'évolution des sociétés, à certaines époques plus troublées son influence a pu être plus grande, mais à toutes les époques elle a fait ses ravages. "Homère et Virgile nous font assister aux combats qui se livraient dans l'Olympe, en même temps que les hommes se massacraient sur la terre." Homère et Virgile chantaient déjà de l'histoire ancienne. On ne se bat plus dans l'Olympe, mais sur la terre les hommes se massacrent encore, les soldats de retour peuvent dire avec quelle fureur!

Il y a toujours eu de l'industrie et du commerce. L'industrie elle-même a évolué, le commerce s'est développé, les deux ont contribué, nous le voulons bien, à l'évolution sociale. Il est très vrai, en tout cas, que les gros intérêts, tant de l'industrie que du commerce, font évoluer les gouvernants et sont un joli facteur dans la conduite des affaires publiques. Mais, pas plus que les trois précédents facteurs, l'industrie et le commerce ne se peuvent renfermer dans une période distincte de l'histoire de la société.

Il y a donc, à notre sens, une confusion entre étape ou phase et facteur. Evidemment, la conséquence n'en est pas grave, mais, nous sommes surpris de la trouver dans une des parties principales de l'article, celle où se fait la preuve de l'évolution, où tous les mots doivent avoir leur sens strict.

* * *

L'autorité évolue donc, comme la société. "Nous avons étudié jusqu'ici les origines des Etats et, partant, les origines de l'autorité, et nous en avons conclu que l'autorité dans sa formation avait obéi aux lois de l'évolution."

Ici encore, dans la notion d'autorité, il y a place à distinctions. M. Parent, croyons-nous, n'en a pas suffisamment tenu compte. Serait-ce une question de détail?

Nous ne le pensons pas. En effet, si le terme autorité a des sens divers, il importe de préciser afin que l'on sache bien ce qui, dans l'autorité, peut évoluer avec la société.

Au sens strict du mot, autorité ne signifie pas autre chose que le droit de gouverner la chose publique. C'est ce que les scolastiques appellent "ipsa potestas." On peut le définir: "Un pouvoir moral et indépendant dans son domaine, qui dirige les actes des citoyens au bien de la société civile." Ce pouvoir comporte le droit d'obliger, et de forcer les membres de la société à accomplir ces actes qui doivent concourir au bien commun. Nous avons là la définition de l'autorité dans son sens strict, c'est l'autorité considérée abstraitement. Mais il y a l'autorité concrète: c'est le sujet de l'autorité, celui qui possède l'autorité abstraite, c'est-à-dire, celui qui a le pouvoir de gouverner la chose publique, de conduire, en commandant aux individus, la société à sa fin. Dans ce sens, l'autorité c'est le roi, ce sont les représentants du peuple. Enfin, entre le pouvoir lui-même et le sujet concret du pouvoir, nous pouvons considérer une troisième chose: la forme de gouvernement. Les trois principales formes sont: la monarchie, l'aristocratie, la démocratie. Le roi, dans la monarchie, a l'autorité; on dit, par extension, qu'il est l'autorité. La monarchie n'est pas l'autorité, ce n'est qu'une forme de gouvernement qui permet au pouvoir, à l'autorité de s'exercer. Les lois sont-elles l'autorité? Elles en sont la manifestation, l'expression; nous pourrions dire que c'est l'exercice même de l'autorité, conduisant par elles la société à sa fin.

Dans ses définitions, M. Parent nous a dit: "Autorité signifie ici *Etat* et encore plus exactement gouvernement, c'est l'entité qui parle et agit au nom de l'Etat." Ailleurs, ce mot semble désigner *l'ipsa potestas,* l'autorité abstraite: "L'autorité de l'Etat peut être entre les mains d'un individu, de quelques-uns ou de plusieurs." Et encore: "L'autorité a passé successivement par la monarchie, l'aristocratie, la démocratie." En d'autres endroits, nous ne savons pas au juste ce que signifie ce terme. "Il y a du nouveau depuis trois ans. L'autorité a pris la tangente vers une destination nouvelle: je veux parler des soviets russes et de la Société des Nations." C'est pour M. Parent "un magnifique exemple de l'évolution de l'autorité." Plus loin,

M. Parent écrit: "L'idée d'autorité s'achemine dans une voie inconnue jusqu'ici. La seconde expérience moderne qui indiquerait que l'autorité évolue vers des destinées nouvelles, est celle des soviets russes."

Comme conséquence, nous ne saisissons pas bien ce qui évolue dans l'autorité. Serait-ce *l'ipsa potestas,* l'autorité abstraite? Il nous semble que sous toutes les formes de gouvernement l'autorité, entendue en se sens, n'est pas susceptible d'évolution. En effet, elle ne dit toujours que pouvoir de commander, pouvoir d'obliger les citoyens en vue du bien commun de la société. Serait-ce l'autorité concrète, le représentant actuel de l'autorité? La question ne se pose pas. Il reste donc que ce soit les formes de gouvernement qui évoluent comme la société, que ce soit l'exercice de l'autorité qui change selon les circonstances et s'adapte aux temps, aux moeurs, au milieu des sociétés qui qui se succèdent. Mais sous toutes ces évolutions, il est une chose qui demeure toujours la même, c'est ce pouvoir moral et indépendant dans son domaine, qui dirige les actes des citoyens au bien de la société civile. C'est précisément ce pouvoir qui est le formel dans l'autorité. Que la matière sur laquelle il porte, ou la manière dont il s'exerce changent, peu importe, le pouvoir lui-même n'évolue pas.

Fr. P.-M. GAUDRAULT, O. P.

Ottawa, 15 août, 1921.

# SPIRITISME SANS ESPRITS

## ESSAI D'EXPLICATION

Il y a — nous le disions dans un premier article — trois attitudes en face des faits spirites: les uns les nient, d'autres les regardent comme diaboliques, d'autres enfin les étudient. (1) C'est à cette dernière attitude que vont nos préférences. Lorsque la science aura réussi à rayer du spiritisme tout ce qui appartient à la supercherie, à la prestidigitation; lorsqu'elle aura élagué certains faits isolés, exceptionnels que nous n'aurions, pour notre part, aucune répugnance à mettre sur le compte du démon; nous croyons qu'il ne lui sera pas impossible de montrer dans les phénomènes qui auront résisté à cette double analyse le jeu des forces de la nature.

Sans doute, il ne faudrait pas attendre ici une explication dans son sens le plus rigoureux. "La science constate beaucoup de choses. Elle n'en explique aucune. Elle montre la liaison des phénomènes, enrégistre leurs lois, appose sur ces lois des étiquettes générales. Elle ne dit le pourquoi de rien. L'investigation des causes dernières lui échappe. "(2) Tous ce qui nous est possible, c'est de montrer l'étroite parenté des phénomènes spirites avec d'autres phénomènes bien connus de la nature, de rechercher les forces merveilleuses auxquelles les uns et les autres se rattachent. C'est ce que nous allons faire en séparant bien nettement les faits dont la réalité ne peut être mise en doute et ceux dont il faudra longuement discuter l'existence.

### 1o LES COMMUNICATIONS AVEC LES ESPRITS

Dans un milieu comme le nôtre où les grandes séances spirites sont à peu près inconnues, la question du spiritisme se ramène presque toute à la question des tables parlantes. Et ce qui fait la vogue de ces tables, en particulier de

(1) R. D., juin 1921
(2) R. P. Mainage: La religion spirite, p. 123.

la table "ouidja" c'est le merveilleux qui l'entoure, c'est la conviction bien ancrée dans l'esprit du plus grand nombre que les messages qu'elle transmet sont bien des messages de l'au-delà. Ce sera donc, il me semble, faire une oeuvre saine et utile que de montrer dans cet étrange phénomène le simple jeu des forces de la nature.

Nous avons vu que la petite Catherine Fox s'était avisée un jour de poser des questions à l'esprit qui hantait la maison de Hydesville, et chaque fois, il lui avait répondu par des coups frappés dans la muraille. Ce fut la première façon de communiquer avec l'au-delà. Plus tard on se servit d'une table légère. L'esprit y descendait et répondait aux questions posés par des coups conventionnels frappés sur le plancher. Comme ce mode de communication était un peu lent, on munit la table d'un trépied mobile pouvant se promener sur un cadran engravé des lettres de l'alphabet, des dix premiers chiffres et des mots les plus usuels, oui et non. On fit mieux encore. Les esprits devenant de plus en plus bavards inventèrent l'écriture automatique. "Un médium s'arme d'un crayon et pose sa main sur une feuille blanche. Soudain, il sent son avant-bras saisi par une force étrangère. Et sans même qu'il lui soit nécessaire de surveiller sa copie, il rédige des pages entières dont l'écriture, le style et les pensées n'ont rien de commun avec sa propre écriture, son propre style, ses pensées habituelles." (1)

Nous ne nous attarderons pas à discuter la réalité de ces phénomènes. Il y a des mains qui tracent automatiquement des mots, des phrases, des pages entières. Il y a des tables qui tournent, qui écrivent sans que nous les poussions volontairement et consciemment. Le fait est courant et ne peut être mis en doute. Il s'agit donc de l'expliquer.

Pour rendre cette explication plus claire et plus simples, nous allons étudier séparément deux choses qui dans la réalité se confondent: l'action toute matérielle de la table qui tourne, ou du crayon qui court sur le papier, et la communication faite par les esprits.

* * *

Il y a peu de gens sérieux aujourd'hui qui mettent sur le compte des esprits le phénomène assez étrange tout

(1) R. P. Mainage, ouvrage déjà cité, p. 45

de même de la table tournante. De fait, en l'étudiant d'un peu près, on y découvre tous les indices d'un phénomène purement naturel. D'abord il est l'apanage d'un certain nombre de personnes presque toujours nerveuses et facilement impressionables. Ensuite il requiert, dans la plupart des cas, un long et patient entraînement. Rien de plus instructif, à cet égard, que les pages où Allan Kardec traite de la formation des médiums. Il demande à ceux qui veulent devenir des médiums-écrivains de prendre un crayon de préférence à une plume pour diminuer l'obstacle que la main peut rencontrer dans son mouvement. Ils leur recommande d'appuyer très légèrement le crayon sur le papier, de rester quelques heures tous les jours dans cette position et même, de temps à autre, de tracer quelques lignes volontairement pour amorcer l'influx de l'au-delà.

Ces recommandations laissent clairement deviner en quoi consiste le phénomène de la table tournante ou de l'écriture automatique. C'est, avant tout, un phénomène d'auto-suggestion. C'est nous et rien que nous qui faisons tourner la table. Nous la mettons en mouvement par une série d'impulsions bien réelles, mais involontaires et inconscientes. Il y a là une sorte de dissociation du moi, analogue à celle qui se produit dans la distraction, par exemple. Un homme est distrait quand, à un moment donné, il pense à une chose et en fait une autre. Je lis à haute voix et, pendant ce temps-là, mon esprit est fixé ailleurs. Ma lecture cesse d'être un acte conscient pour devenir un acte automatique qui grâce à l'habitude reste un acte intelligent et coordonné. La même chose se produit dans le mouvement de la table. Les mains échappant tout à coup au contrôle du moin conscient sont mises en mouvement et puis guidées par le moi inconscient. Les exemples que nous apporterons un peu plus loin et les explications dont nous les ferons suivre mettront davantage en lumière ce phénomène que nous ne pouvons qu'effleurer ici.

L'auto-suggestion suffit donc à expliquer le mouvement de la table. Faut-il, en plus, faire appel au magnétisme animal? Quelques-uns le prétendent. Ce serait le cas, en particulier, où plusieurs font la chaîne autour d'une table. Ils sont là attentifs, silencieux, concentrant toutes les énergies de leur âme sur le mouvement à produire. Alors,

il se dégagerait de leur corps une sorte de fluide mystérieux; un courant s'établirait à travers les mains qui se touchent et c'est ce courant qui expliquerait comment la table peut être parfois soulevée et projetée au loin avec force.

Ce fluide existe-t-il? C'est la question que nous aborderons dans un prochain article quand il nous faudra rendre compte des phénomènes plus étranges du spiritisme, en particulier, de l'extériorisation du mouvement et de la sensibilité. Mais nous croyons que le phénomène de la table tournante est avant tout un phénomène d'auto-suggestion, nous allons le voir davantage en étudiant les communications elles-mêmes des esprits.

* * *

Tant qu'il ne s'agit que de la simple rotation des tables, on ne croit pas généralement—nous le disions tantôt—qu'il soit nécessaire de faire intervenir le démon. Mais là où cette intervention s'impose, c'est, dit-on, lorsque la table se met à parler. Car enfin les choses qu'elle dit non seulement le médium n'en a pas eu conscience, mais encore elles diffèrent de celles qu'il pensait, et même parfois elles dépassent de beaucoup, au moins dans leur forme, ce qu'il pourrait dire et écrire en temps ordinaire. Or si ces paroles ne viennent pas de lui, d'où voulez-vous qu'elles viennent, disent certains autres, sinon des esprits, du démon.

Avant de répondre, examinons d'abord ces prétendus messages d'outre-tombe. On en a publié quantités de volumes. Ceux qui se sont donné la peine d'en feuilleter quelques-uns savent qu'il n'y a guère là qu'un ramassis de lieux communs, d'idées générales, de considérations pseudo-scientifiques analogues à ce que l'on peut trouver dans les grands quotidiens, dans les revues populaires et les magazines à la mode. La seule différence c'est que ces messages portent la signature d'un mort au lieu de porter celle d'un vivant.

En les examinant d'un peu près, on s'aperçoit en outre, qu'ils sont toujours au niveau intellectuel du milieu où ils ont vu le jour. Ainsi quand le médium est un sot, les génies disparus qu'il évoque parlent comme des sots, ils parlent comme des gens d'esprit, si le médium est un homme d'esprit.

C'est cette dernière constatation qui a ouvert les yeux à Camille Flammarion. Il avait écrit, sous la dictée de Galilée, pensait-il, un livre absurde et intéressant intitulé "La Genèse". Or, un jour, il s'aperçut que Galilée c'était lui Camille Flammarion. Comme il était loyal, il crut devoir en avertir le public. "Nous posons," écrivait-il, "à la table impressionnée par notre action nerveuse, des questions sur les sujets qui nous intéressent et nous dirigeons nous-même inconsciemment les réponses. La table nous parle dans notre langue, avec nos idées, dans les limites de notre savoir". Cela est si vrai que, si vous posez à la table une question dans une langue que le médium ignore, l'esprit reste coi. Maxime du Camp en fit l'expérience aux dépens de son ami Tessié du Motay. Après avoir demandé à celui-ci de faire descendre dans la table l'esprit de Mohomet, il posa au grand conquérant, dans sa propre langue, l'arabe, cette simple question: deux et deux combien cela fait-il? Mahomet ne put jamais répondre: quatre.

Mais, si c'est le médium qui dicte les réponses, comment se fait-il qu'il n'en ait nullement conscience? Avant de revenir à notre explication de tantôt, il nous faut citer quelques faits naturels analogues et quelques expériences authentiques faites par divers médiums.

"Il y a une personne," écrit Taine, (1) "qui en causant, en chantant, écrit, sans regarder son papier, des phrases suivies et même des pages sans avoir conscience de ce qu'elle écrit. A mes yeux sa sincérité est parfaite; or, elle déclare qu'au bout de sa page elle n'a aucune idée de ce qu'elle a tracé sur le papier; quand elle le lit elle est étonnée, parfois alarmée."

Il y a une autre personne, un prêtre que je connais, qui un jour écrivait inconsciemment, sur la feuille de papier qui était devant lui, quelques strophes d'un cantique qu'il chantait au collège.

Les faits spontanés semblables abondent. Mais on peut aussi les provoquer. "Une des expériences les plus simples et les plus curieuses est celle de Gurney, psychologue anglais. Devant la personne hypnotisée, il prononce un mot, un nombre, raconte une anecdote, écrit une poésie. Réveillée la personne ne se souvient de rien. Gurney lui

(1) De l'intelligence, 1er vol., p. 16, préface

prend la main, y place un crayon, la cache au sujet par un écran. En moins d'une minute, cette main s'agite, et à l'insu du sujet réveillé, elle écrit les mots prononcés tout-à l'heure devant le sujet endormi." (1)

On obtient encore l'écriture automatique en anesthésiant la main. "Vous priez le sujet de penser à une personne, à une chose, à un chiffre, vous lui mettez un crayon dans la main anesthésique, il ne le remarque pas; cette main, placée dans l'attitude de l'écriture, écrira le nom de cette personne ou ce nombre, quoique l'attention du sujet soit portée ailleurs et qu'il s'entretienne avec vous de toute autre chose.

M. Pierre Janet a obtenu de la sorte des lettres assez longues, correctes et signées; il a même fait faire des multiplications assez compliquées par cette main inconsciente, pendant que la personne hystérique lui racontait l'emploi de sa journée et répondait aux questions sans se douter de l'opération automatique qu'elle faisait." (2)

Pour comprendre cela, il faut se rappeler cette dissociation dont nous parlions plus haut qui se produit, à certains moments, entre la personnalité consciente et les centres moteurs. Dans la vie courante, les centres moteurs n'échappent par au moi conscient et responsable. Il en va différemment dans le sommeil et la distraction. Dans ces deux états les communications entre la personnalité consciente et les centres sensoriels ou moteurs ne se fait pas du tout ou se fait mal. Si elle est complètement interrompue, alors nous avons l'automatisme absolu. C'est le cas pour les faits que nous avons cités. Pour une raison quelconque, il s'est produit chez la personne dont parle Taine une dissociation spontanée entre le centre moteur de l'écriture et le moi conscient. La main peut donc continuer de couvrir des pages, pendant que le moi conscient parle, chante au moyen des autres centres moteurs, qui, ceux-là, sont bien sous ses ordres. Dans les autres cas cités cette dissociation dont nous parlons a été provoquée soit par le sommeil hypnotique, soit par l'anesthésie. Mais le résultat est le même, l'écriture échappe au contrôle de la personnalité consciente.

(1) Schneider: L'hypnotisme, p. 59
(2) Ibidem, p. 191.

Que la main puisse faire des mouvements automatiques cela est hors de doute; nous en faisons un nombre incalculable tous les jours. Mais comment peut-elle écrire automatiquement des lettres, composer des volumes, répondre d'une façon intelligente à des questions posées! C'est qu'au lieu d'être guidée par la personnalité consciente, elle l'est par la personnalité subconsciente. La personnalité subconsciente c'est elle qui échafaude les rêves, guide le somnambule dans ses longues et dangereuses pérégrinations nocturnes. C'est elle qui fait à l'hypnotisé cette seconde vie que le réveil abolit et qu'il retrouve intacte aussitôt rendormi. C'est elle qui travaillant à notre insu sur ce fonds presque infini de notions emmagasinées le long du chemin, ressuscite durant le sommeil l'image de quelqu'un dont nous avions oublié même le nom, nous fait trouver la solution d'un problème que nous avions vainement cherchée durant des heures à l'état de veille. C'est encore et toujours elle, qui au moment de l'inspiration apporte au poète des vers tout faits, à l'artiste des conceptions dont il reste lui-même étonné. Si elle peut faire tout cela, pourquoi ne pourrait-elle pas rendre compte des élucubrations spirites?

Sans doute, il y a des pages d'écriture, des réponses qui, sous la plume de tel ou tel médium, semblent être au-dessus de tout ce qu'on pourrait légitimement attendre de lui. Mais, il y a des faits d'automatisme qui ne sont pas moins surprenants. En voici quelques-uns choisis au hasard. Dans des crises d'hystérie un garçon boucher récitait des pages entières de Phèdre qu'il n'avait entendue qu'une fois et dont, à l'état normal il ne se rappelait plus un traître vers. Ch. Richet rapporte un fait analogue. Il entendit une somnambule chanter un air entier de l'*Africaine*, qu'elle n'avait entendue elle aussi qu'une fois. Réveillée il lui était impossible de retrouver le moindre fragment. Une autre personne qui avait été autrefois au service d'un rabbin juif récitait des mots hébreux alors qu'elle était en somnambulisme. Le réveil lui enlevait tout son hébreu.

Avant de recourir au démon pour expliquer les messages d'outre-tombe il faudrait pouvoir fixer des limites à la personnalité subconsciente et, comme on le voit, cela n'est pas facile. Cela l'est encore moins, si on suppose, com-

me quelques-uns le font avec assez de probabilité, que la personnalité subconsciente peut être influencée par les autres personnalités avec lesquelles elle est en communication. Cette action extérieure est-elle possible? Certains faits nous le laisseraient croire. En voici un essez typique. "Une femme intelligente, très versée dans la littérature théosophique, avait adopté une petite fille qu'elle éleva avec le plus grand dévouement. Vers l'âge de treize ans, à l'époque de la puberté, la jeune fille sentit tout-à-coup son bras saisi par une force indépendante de sa volonté, et et se mit à rédiger, dans une écriture étrangère, de nombreuses pages dont plusieurs spécimens sont sous mes yeux. Elles sont remplies des élucubrations de la plus pure théosophie. La jeune fille a joué manifestement vis-à-vis de sa mère adoptive, le rôle de médium. Un accident de nature psycho-physiologique a provoqué une rupture de personnalité. La personnalité subconsciente en rapport avec la pensée de la mère, transmet, par l'intermédiaire d'une action motrice, des messages qui paraissent dictés par une entité supranaturelle." (1) Comme nous devons revenir sur cette question dans un prochain article, nous nous bornerons aujourd'hui à ce simple fait. Nous ne l'avons ajouté que pour rendre plus complète notre explication des tables parlantes.

* * *

Les faits et les théories que nous venons de rapporter, s'ils ne font pas disparaître tout le mystère qui entoure les communications spirites, nous faut espérer du moins que la science finira par le pénétrer un jour. Il semble bien y avoir là en tout cas un déploiement de forces cachées mais naturelles plutôt qu'une intervention des esprits ou du démon. Et si, au lieu d'entretenir les fidèles dans cette illusion que la table "ouidja" leur parle un langage qui n'est pas du monde, on s'efforçait de leur montrer que c'est leur moi inconscient qui répond aux questions qu'ils posent, nous croyons que la table "ouidja" perdrait beaucoup de sa vogue. Dépouillée du merveilleux qui l'entoure, elle ne serait plus, comme les médecins l'affirment, qu'un moyen de se détraquer les nerfs et d'aboutir tôt ou tard à la folie.

Ottawa, 15 Août 1921 Fr. M.-C. Forest, O. P.

(1) R. P. Mainage, vol. cité, p. 144.

## DANS L'ORDRE

A L'ETRANGER

—Son Eminence le cardinal-archevêque de Tarragone, Mgr Vidal y Barraguer, a pris possession le 21 juin du titre de Sainte-Sabine laissé vacant par le décès du cardinal Amette.

—La journée dominicaine organisée à Rome, à l'occasion du septième centenaire de la mort de S. Dominique, a eu lieu le 22 mai, au couvent de Saint-Sixte. Le révérendissime P. Général célébra la messe solennelle. A la séance qui suivit, prit d'abord la parole Mgr Nosalla-Roca, président du Comité des fêtes. Le R. P. Cordovani ouvrit ensuite la série des discours et des rapports. La Schola du Collège Angélique se fit entendre pendant les intermèdes.

—Le T. R. P. Henri Buonpensiere a été nommé par le Saint-Père théologien de la Daterie apostolique.

—Le Rme P. Maître Général vient d'adresser à l'Ordre une lettre éloquente où se trouve pieusement commenté le *testament* de S. Dominique.

—Le R. P. Khun, O. P. a prêché la Fête du Sacré-Coeur à la Basilique de Montmartre, et le T. R. P. Janvier, le pèlerinage au même endroit de l'Association des Publicistes chrétiens.

—La Fête de S. Dominique a revêtu cette année au Couvent d'Etudes du Saulchoir, près de Kain, une particulière solennité. Le 31 juillet avait lieu d'abord une ordination par Mgr l'évêque de Tournai. Les 1, 2 et 3 août, Triduum prêché par les RR. PP. Gillet, Rutten et Padé. Le 4, office sous la présidence du cardinal Mercier, entouré de Nosseigneurs les évêques de Tournai, Lille et Amiens, du T. R. P. Provincial et des divers Prieurs de la Province. Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, a prononcé le panégyrique de circonstance.

—Le 15 août S. G. le cardinal Bourne a posé la pierre angulaire de l'Eglise et du Couvent des Dominicains d'Oxford et S. E. le cardinal Gasquet a prononcé le sermon. Cet

événement coïncidait avec le septième centenaire de l'arrivée des premiers Pères à Oxford le 15 août 1221.

DANS LA PROVINCE

—Nos sincères remerciments sont dus aux quotidiens qui ont publié ou commenté l'encyclique "Fausto appetente die."

—Son Excellence Mgr Pietro di Maria, Délégué Apostolique au Canada, accompagné de son secrétaire Mgr Grivetti et d'un grand nombre de prêtres et religieux de la ville et du diocèse, fut l'hôte des Pères dominicains d'Ottawa le 4 août, fête de saint Dominique. Selon l'usage, en témoignage de religieuse fraternité les Pères Capucins officièrent à la messe solennelle. Le R. P. Légaré a prononcé le panégyrique de circonstance.

—Le T. R. P. Raymond M. Rouleau, Provincial, a prêché les retraites ecclésiastiques de Joliette et de Haileybury.

—Les RR. PP. Pierre Trudel et Dominique Beaulne ayant terminé leurs études théologiques, ont été assignés au Couvent du T. S. Rosaire de St-Hyacinthe pour y recevoir, en conformité avec la Règle, l'entraînement immédiat au ministère.

—Les RR. PP. Dalmace Laferrière, Albert Mignault et Pie-Marie Gaudrault, tous trois professeurs au Couvent St-Jean-Baptiste d'Ottawa, s'embarqueront le 17 septembre, à destination respective de Jérusalem, Rome et Fribourg, où ils suivront des cours complémentaires en diverses spécialités.

—Les RR. FF. Gilles Roy, André Dumas et Benoît Mailloux ont prononcé leurs voeux solennels à Ottawa en la Fête de saint Dominique, et le R. F. Louis Lachance fera profession pour trois ans, à St-Hyacinthe, le 26 septembre.

—Les abonnés à la *Vie spirituelle* voudront bien faire parvenir pour le 10 octobre à M. P. Lethielleux, 10 rue Cassette, Paris, le montant de leur réabonnement, soit 17 francs pour les laïcs et 14 francs pour le clergé et les communautés religieuses.

—Le T. R. P. Martin a donné le sermon de circonstance à la Fête paroissiale de l'Ile Bizard, le R. P. Doyon, aux Fêtes patriotiques de Penetanguishing, Ontario, et le R. P.

Lamarche, à la bénédiction d'une statue de Jeanne d'Arc. à Ste Rose de Laval.

—Le R. P. Ceslas Forest a été nommé professeur d'histoire de la philosophie à la Faculté de philosophie récemment établie dans l'Université de Montréal.

—Le R. P. Augustin Leduc a reçu du Rme Père Maître Général la lettre suivante, en réponse à un hommage d'auteur:

Rome, le 2 juillet 1921

Mon Révérend et cher Père.

Je vous remercie et vous félicite sincèrement de votre bel ouvrage sur Beauharnois.

En même temps qu'un bon livre dont l'histoire religieuse de votre pays fera son profit, vous avez fait une bonne action en secueillant des souvenirs dont vos familles chrétiennes resteront fières et dans lesquels elles puiseront l'amour d'une petite patrie qui est glorieuse et d'une foi qui en a assuré la prospérité et la grandeur aux yeux des hommes comme aux yeux de Dieu.

Bien cordialement je vous bénis, mon cher Père, et me recommande à vos pieux souvenirs.

F. Louis Theissling.,
Maître Général.

—Le soubassement de l'Eglise Ste Anne de Fall-River ayant été réparé à neuf (par suite de l'incendie de 1920) et l'Eglise elle-même entièrement décorée, l'achèvement de ces travaux donnera lieu à une fête de paroisse, le dimanche 25 septembre. Le T. R. P. Dion, prieur d'Ottawa et ancien curé de Ste Anne, donnera le sermon d'occasion. La cérémonie sera présidée par S. G. Mgr Feehan, évêque de Fall-River.

—La Revue dominicaine offre ses respectueux hommages et ses religieux souhaits à S. G. Mgr Couturier, évêque dominicain, nommé au siège d'Alexandria, Ont.

Fra DOMENICO

# RECENSION

JOHANNES JOERGENSEN— "Sainte Catherine de Sienne." Illustrations de A. Carof, Paris, G. Beauchesne, 1919. In-8 650 pages. Prix actuel: 20 francs.

La vie des saints offre à l'écrivain une matière presque décourageante par sa variété même et son ampleur. Le saint est un homme, il appartient à une race, à un pays, à une culture déterminés; on peut donc chercher à l'y situer, avec un pieux respect, mais d'abord avec toute l'exactitude possible, et plusieurs historiens seront tentés de se contenter de cet effort, déjà méritoire. Le saint est, d'autre part un ami du Christ, un objet de complaisances divines, une merveille de la grâce: on tâchera donc de saisir et de fixer, de cette puissante vie intérieure et mystique ce que la pénétration sympathique d'un croyant peut deviner, exprimer et transmettre et là se bornera l'ambition de maint hagiographe. Le saint est encore un exemple, un chef, un de ces entraîneurs derrière lequel une foule de timides, de fidèles "à la suite" viennent se ranger pour s'élancer vers le bien, se hausser vers le meilleur. Ne suffirait-il pas de mettre en bonne lumière, avec un minimum d'histoire authentique,ces leçons de vie spirituelle? Nous aurons, dans ce cas, la vie de saint proprement et exclusivement édifiante.

L'originalité de J. Joergensen consiste surtout semble-t-il dans l'effort de plus en plus conscient fait par lui pour unir, pour tordre en un seul faisceau, ces trois variétés hagiographiques. Aucun de ses ouvrage antérieurs, non pas même son délicieux *François d'Assise*,—encore qu'on puisse le préférer à d'autres points de vue,— n'approche sous ce rapport de la *Sainte Catherine de Sienne* qu'il nous a présentée naguère et dont il n'est pas trop tard pour parler. Dans cette présentation, l'éminent poète danois a été admirablement secondé par Mlle Marie-Thérèse Fourcade (aujourd'hui Mme B. Léon-Dufour), dont le nom n'apparaît qu'au revers du titre, mais dont l'influence est sensible dans tout l'ouvrage.

Toute l'histoire de la sainte, restituée d'après les sources dans son cadre réel; toute sa vie de grâce, et, s'il se pouvait toute sa légende, tout ce qui en elle est devenu ou resté populaire: traits grossis, simplifications, amplifications "plus vraies que l'histoire."— ces éléments divers et apparemment incompatibles fondus dans le métal d'une seule coulée, résonnant dans les harmoniques d'une cloche unique, — tel paraît bien avoir été le dessein du biographe. Et là est peut-être le secret de l'impression puissante, mais une peu mêlée, laissée par cette lecture dans certains esprits épris avant tout de mesure et de justesse, en garde contre tout ce qui leur paraît un mélange de genres littéraires.

A ces exigences le présent ouvrage ne fait aucune concession. Juste après la description de la pompe triomphale qui accueillit à Sienne la translation, trois ans après sa mort, du chef de la sainte, description qui est une espèce de poème et à laquelle l'auteur mêle sans scrupule ses acclamations et sa personne, s'ouvre un *Appendice sur les sources de la vie.* Les manuscrits et les imprimés y sont minutieusement étudiés d'après les méthodes les plus

rigoureuses. A l'énorme littérature catherienne, M. Joergensen trouve moyen d'ajouter des numéros inédits, avec transcription critique et *fac-similé*. De même, au début, pour "situer" les révélations de la voyante, ce ne sont pas seulement ses soeurs les saintes qui sont appelées en témoignage: une Brigitte de Suède, une Jeanne d'Arc, mais les historiens les plus récents de la mystique et de l'ascèse, sans parler de mécréants notoires, Frédéric Nietzsche et Aug. Strindberg. Il en va ainsi tout le long du livre (voir par exemple, les pages 210 ss. 334, etc..) étrange alliage d'érudition touffue à peine maîtrisée, de psychologie aiguë et d'histoire poétique fraîche parfois comme une source. Cette exubérance, ces allusions aux récits de l'ordre mystique le plus élevé, ces interventions soudaines de l'auteur débordent et bousculent un peu, il faut l'avouer, la sévérité de notre goût français. Mais en fin de compte, nous sommes conquis, et souvent charmés.

Il ne peut être question de reprendre ici une histoire connue de tous, et, naguère encore, résumée dans les Etudes, (en novembre et décembre 1914, par L. Roure). Comme celle de Jeanne d'Arc, sa cadette d'un demi-siècle, la carrière de Catherine de Sienne n'est pas seulement une histoire divine dans laquelle l'intervention surnaturelle éclate à plein, mais un poème véritable qu'on ne se lasse pas de lire. Morte à trente-trois ans, le 2 avril 1380, Catherine Benincasa n'était guère plus instruite que Jeanne de Domremy: elle apprit à lire à vingt ans, et par miracle. Ce qui ne l'empêcha pas de dicter à ses disciples des lettres considérables et, — dans l'espace de cinq jours: 9-13 octobre 1378, — l'admirable *Dialogue*, un des joyaux de la littérature spirituelle.

M. Joergensen a divisé en trois parties l'activité de la sainte: à ces vastes fresques, débordantes de vie, il a imposé les noms suivants; *la Solitude* (période de formation); *l'Imitation du Christ* (période d'expansion locale à Sienne et aux environs); *la Couronne d'épines* (période de grande expansion politique, littéraire et mystique).

On pourrait naturellement discuter ces appellations; regretter aussi que l'abondance des détails empêche çà et là de voir les grandes lignes. Ces défauts mêmes (et le second est particulièrement sensible) sont, en partie, la rançon de la méthode décrite plus haut. Catherine et, autour d'elle, ce cercle qui n'a pas sa pareille en matière d'hagiographie féminine; la fougue et la splendeur d'une époque et d'un cadre naturel comme la fin du XIVème siècle à Sienne, tout incitait ici à la tentation l'érudit, le poète et le chrétien qu'est M. Jean Joergensen.

Qu'il ait çà et là, cédé à la tentation, nous le constatons peu que nous ne le déplorons. Que la principale critique faite à un ouvrage porte sur l'excès des qualités; qu'on lui reproche son trop de richesse, quand cette richesse est instructive et de bon aloi, c'est là une exception assez rare pour qu'on s'en félicite et qu'on la signale au lecteur.

Léonce de Grandmaison, S. J.

"Etudes", 20 juillet 1921.

*Superiorum permissu* *De licentia Ordinarii*

## ECONOMISEZ!

C'est l'argent épargné qui compte, qui assurera votre avenir et vous rendra indépendant.
Ouvrez un compte d'épargne à

# LA BANQUE NATIONALE

Siège Social: Québec ---- Fondée en 1860.
La plus vieille Banque Canadienne-Française.
345 Succursales et Agences au Canada.
Actif : plus de $75,000.000

P. A. LABADIE, GERANT,
St-Hyacinthe, P. Q.

Correspondants dans le monde entier.

## LAFRANCE & SYLVESTRE,

**Négociants et Importateurs**

**Sucreries, - Tabacs, - Papeteries**

[EN GROS]

*120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.*

*TEL BELL 271*

## PHARMACIE ST-HYACINTHE

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

**165 RUE CASCADES**

Drogues et médecines de première qualité.—*SPECIALITE*: LES PRESCRIPTIONS—Articles de toilette.—Bonbons, Parfums, etc.—Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL". — *Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.*—AGENCES: Articles de photographie, le Kodak EASTMAN

J. H. E. BRODEUR, - PROPRIETAIRE

# MEDAILLES ET INSIGNES

**DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS**

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

**CARON FRERES,** EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY **Montréal**

**SERVICE SPECIAL** AUX CMOMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Notre voyageur qui visite spécialement les communautés religieuses se fera un plaisir de se rendre chez vous sur demande

**NOTRE VIN DE MESSE " PUREZA "**

Approuvé par Mgr. L'archevêque de Montréal

*DEFIENT LA CONCURENCE. Un échantillon vous convaincra*

***LAPORTE, MARTIN LIMITEE,*** **Epiciers en Gros**

584 Rue SAINT-PAUL OUEST, MONTREAL

# DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITEE

**IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'ORNEMENTS D'EGLISE**

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

**31 et 33 Notre-Dame Ouest, MONTREAL**

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292

## I. L. LAFLEUR, Limitée

IMPORTATEUR DE

**Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.**

Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline " Ferro ", Bateaux en acier " Mullin "

362-366 Notre-Dame Ouest - - - 43-47 Dupré.

MONTREAL.

## BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE
RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL.

## THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES
Nos Gelées et nos Essences
Sont Hygiéniques et pleines de saveur

## J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal
MONTREAL ET NEW-YORK
TEL. MAIN 103

## L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.
IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de
VIN DE MESSE
Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des
HUILES D'OLIVES
Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

**Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.**

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
Téléphone LaSalle 743 1392

## J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN
ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO
MONTREAL, P. Q.

## PIANOS---GRAPHOPHONES---HARMONIUMS

**Les Meilleures Marques à des Prix avantageux**

Eveillez le goût de la musique chez les jeunes, avec un instrument chez vous, c'est le moyen le plus efficace de les protéger contre les tentations de rechercher des plaisirs en dehors de la maison -:- -:- -:- -:- -:- -:-

Dans votre intérêt, n'achetez pas ailleurs avant de vous assurer que nous ne pouvons pas vous donner satisfaction.

Demandez notre

**Catalogue Spécial d'Instruments de Musique**

afin de vous mettre en mesure de faire un choix judicieux.

Si vous le pouvez, ne manquez pas de visiter nos salons de musique à **Québec, Montréal ou Sherbrooke** -:-

**P. T. LEGARÉ, LIMITEE**

239, rue St-Joseph — 180, rue Amherst — 20N, rue Wellington

QUÉBEC MONTREAL SHERBROOKE

TEL MAIN 7767

## Librairie Notre-Dame

**MESDEMOISELLES MIGNAULT**, props.)

**Papeterie, Reliure, Impressions**

**28, Rue Notre-Dame Ouest,**

**MONTREAL, Que.**

TELEPHONE R. 1350

## JOSEPH COTE & FILS

**AGENTS D'ASSURANCE**

**Contre le feu, la vie, accidents, grandes vitres, automobiles, etc.**

**120 rue Clarence - - - Ottawa**

# Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

EN GROS

Renommés pour "Sweet Clover Brand"
Beurre de Crêmerie, Etc.

## OTTAWA, 44 Nicholas.

## VEILLEUSE de 10 et 15 hrs, LUMINA

| | | |
|---|---|---|
| Par lot de | 1 gr. | $5.00 la gr. |
| " " | 5 " | 4.85 " " |
| " " | 10 " | 4.75 " " |
| " " | 25 " | 4.50 " " |
| " " | 50 " | 4.25 " " |
| " " | 100 " | 4.00 " " |
| " Boite de | 3 doz. | 1.50 " bte. |

## SERRE-GRENIER

76, RUE RIDEAU, OTTAWA.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES.

## Moyneur Limitée

MARCHANDS A COMMISSION

BEURRE, FROMAGE,
ŒUFS, LARD ET
PRODUITS, etc.etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307

# J. E. LIVERNOIS, LTEE

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES — REMEDES BREVETES, PARFUMS, ETC, ETC.

*Rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC, Canada*

# La Banque Provinciale

## DU CANADA

Incorporée par acte du Parlement en juillet 1920.

Capital autorisé - $ 5,000,000.00
Capital payé et surplus $ 4,400,000.00
Actif total : au delà de $45.000,000.00

**Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,**
MONTREAL, CAN.

**Conseil d'Administration :**

| | |
|---|---|
| PRÉS : L'Hon. Sir H. LAPORTE C. P | M. G.-M. BOSWORTH |
| Ex-maire de Montréal | M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN |
| VICE-PRÉS : M. W.-F. CARSLEY | M. MARTIAL CHEVALIER |
| VICE-PRÉS ; TANCRÈDE BIENVENU | L'Hon. NÉMÈSE GARNEAU, C, L |

BUREAU DES COMMISSAIRES CENCEURS
PRÉSIDENT ; L'Hon Sir ALEXANDRE LACOSTE, Ex-juge en chef.
VICE-PRÉSIDENT : Hon. N. PÉRODEAU, N. P.
M. S.-J.-B.-ROLLAND, Président de la Cie de papier Rolland.

250 bureaux dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

# ASGRAIN & HARBONNEAU

PHARMACIENS EN GROS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

30, RUE ST-PAUL EST
MONTREAL

# A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE
VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS
ST-HYACINTHE. P. Q.

## Plomberie - Chauffage

**Installations durables et économiques d'après les méthodes les plus sanitaires et les plus modernes.**

# J. ALPH. LANGELIER

**Ottawa - Ont.**

310 - 312 - 314 rue Wellington
Téléphones : Queen 581 et 582

**Travail garanti - Prix modérés**

SPÉCIALITÉS : Systèmes de Chauffage pour églises, couvents, monastères et édifices publics.

DEMANDEZ NOS PRIX

---

# O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes.

## OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

---

# S. J. MAJOR, LIMITÉE

EPICIERS EN GROS et

Importateurs de Vins et Liqueurs,

126 à 136 Rue York

## OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

# CHAPELLERIE SPECIALE

**POUR LE CLERGÉ**

**CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.**

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

*SATISFACTION GARANTIE.*

**CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE**
130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

---

## Vous allez en Europe? Par la ligne directe

# FRANCE

*DE LA*

## Compagnie Générale Transatlantique

De **NEW-YORK** à **LE HAVRE-PARIS** ou
de **NEW-YORK** à **BORDEAUX**

AGENTS : **GENIN, TRUDEAU & CIE LIMITEE**

Téléphone : MAIN 2078

22 NOTRE-DAME OUEST,
**MONTREAL, Qué.**

---

Téléphone, No 37.

## La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE